

Howard le toutou et la canne électronique

Deux dispositifs élargissent l'espace des aveugles : le chien-guide et la canne électronique, dont la 100^e vient d'être remise.



Régine Guérin avec Howard, le 650^e chien remis par l'association, et Marie-Hélène Potvin, avec sa canne électronique fabriquée à Bouchemaine.

L'initiative émane de quatre Angevins. En 1975, dans une caravane, le socle de l'Association des chiens-guides d'aveugles de l'Ouest (ACGAO) était fondé aux Baumettes à Angers, dans une prairie acquise pour un franc symbolique.

Cette année-là, Madeleine Petiteau recevait son premier guide canin. « À l'époque, c'était complètement nouveau. Il n'y avait pas encore de familles d'accueil pour les chiens. Il fallait assurer une part de l'éducation soi-même, même s'il y avait deux jeunes éducateurs. Depuis, on a fait beaucoup de progrès. J'en suis à mon quatrième chien. À chaque nouveau, c'est de plus en plus facile grâce au travail des familles. »

Vendredi dernier, elle était présente à l'hôtel de ville. Bénévoles, chiens, éducateurs, animaliers et responsables du centre des chiots à Bouchemaine, fêtaient les 40 ans de l'association angevine. Celle-ci supervise aussi désormais une antenne en Bre-

tagne, à Pont-Scorff dans le Morbihan.

Howard, un bon gros toutou, a été remis à Régine Guérin. Il est déjà bien éduqué. Revient quand on l'appelle, reste calme aussi bien dans une gare que dans une salle de spectacle. Il est le 650^e chien que l'association remet depuis 40 ans à un déficient visuel. « C'est un vrai GPS du piéton, qui permet de rendre la vie accessible aux malvoyants », souligne le maire Christophe Béchu.

Autre dispositif, la canne blanche électronique. Marie-Hélène Potvin s'est vu remettre la centième, gratuitement, grâce à la Fondation Visio, émanation de l'ACGAO.

Elle est fabriquée par la société angevine Visioptronic, installée à Bouchemaine. La seule en France à maîtriser le savoir-faire pour la fabrication de ce matériel de haute-technologie. Sa fabrication, ainsi que la formation de l'utilisateur et le suivi pendant sept ans, coûte 5 000 € par bénéficiaire. Le prix de la solidarité.